

# INKANTER SANT-TEGONEC LOEGUINER

Samedi 23 novembre 2019  
[saint-thegonnect-loc-eguiner.bzh](http://saint-thegonnect-loc-eguiner.bzh)



## Numéro 102

### BIBLIOTHEQUE

#### Braderie

Vous voulez faire plaisir pour pas cher en cette période de fêtes, vous devriez trouver votre bonheur à la braderie de la bibliothèque qui aura lieu le **samedi 14 décembre** de 10h à 12h. Les livres seront vendus entre 0,50 € et 1 € l'unité, tarifs réduits par lots.

#### Sélection : « De l'autre côté du mur »

En novembre, retrouvez une sélection de livres sur la chute du mur de Berlin en 1989.

#### Nouvelle animation : BB Lecteurs depuis le 14/11

Animation gratuite pour les 0 à 3 ans, tous les 2<sup>èmes</sup> jeudis du mois, de 10h à 11h.

**BB lecteurs, c'est quoi ?** Une séance de lecture animée par Ghislaine, la bibliothécaire ; un moment où l'enfant choisit ses livres pour les regarder seul ou accompagné. C'est un temps de partage entre les bébés et les adultes qui les accompagnent.

Calendrier 2019/2020 : 12 décembre, 9 janvier, 13 février, 12 mars, 9 avril, 14 mai et 11 juin.

#### Horaires de la bibliothèque :

**lundi : 10h-12h/16h30-18h30 ; mardi, jeudi et vendredi : 16h30-18h30 ; mercredi : 10h-12h/14h30-18h30 ; samedi : 10h-12h.**

**Contact : Tél. 02 98 78 96 83.**

[bibliotheque@saint-thegonnect-loc-eguiner.bzh](mailto:bibliotheque@saint-thegonnect-loc-eguiner.bzh)

[www.biblio-st-thegonnect-loc-eguiner.com](http://www.biblio-st-thegonnect-loc-eguiner.com)

### PASSERELLE EPAL

Votre enfant a 10 ans en 2020. Il a la possibilité de rejoindre la passerelle Epal dès les prochaines vacances. La passerelle se situe à Ti ar re Yaouank, à l'étage, 1 avenue de Bel Air en Saint-Thégonnec.

C'est un endroit où se retrouvent les jeunes âgés de 10 à 13 ans pour participer à diverses activités. Le programme est proposé avant chaque période de vacances. Les activités se déroulent de 14h à 17h ou à la journée.

Gwen vous propose une réunion d'information le **mardi 26 novembre** à 18h30 à la passerelle.

### RANDONNEE

L'Association Saint-Thégonnec Patrimoine Vivant propose le dimanche 24 novembre, une randonnée pédestre, ouverte à tous. Deux circuits au choix (5 ou 9 Km). Départ à 14 h précise du parking de la salle des fêtes (Park an Iliz). Pas de covoiturage.



### ASSISTANTE SOCIALE

Mme Françoise Laurent, assistante sociale, assure une permanence mensuelle en mairie le premier jeudi de chaque mois, entre 9h et 12h. Sans rendez-vous. Pour tout renseignement, s'adresser au CDAS à Morlaix, 21 rue de Poulfanc. Tél. : 02 98 88 99 90.

**La prochaine permanence aura lieu le jeudi 5 décembre.**

### GOUTER DU CCAS

Le goûter de Noël des Aînés (pour les 65 ans et plus) sera servi à la salle du Quinquis en Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec le **mardi 10 décembre** à partir de 15 heures.

Un service de transport est prévu au départ de Park An Iliz à 14h30. Inscription obligatoire en mairie avant le 2 décembre.

Contact : 02 98 79 61 06.

### COLLECTE POUR LA BANQUE ALIMENTAIRE

Le CCAS de Saint-Thégonnec Loc-Eguiner compte sur votre générosité lors de la collecte de la Banque Alimentaire qui aura lieu dans les magasins Utile et Vivéco de la commune les :

- **vendredi 29 novembre (après-midi),**
- **samedi 30 novembre (toute la journée),**
- **dimanche 1<sup>er</sup> décembre (matin).**

Elle permet de compléter les stocks de produits qui sont distribués tout au long de l'année aux personnes dans le besoin sur la commune. Les produits souhaités sont les conserves, les sauces, l'huile, le café, des petits pots pour bébé, des couches, des pâtes, du riz, du sucre, des produits d'hygiène, etc. Les produits frais et de consommation à date courte sont à éviter.

La collecte sera assurée comme chaque année par les membres du CCAS à l'entrée des magasins cités.

Si vous voulez rejoindre l'équipe de bénévoles, merci de contacter la mairie au 02 98 79 61 06.



**TERRITOIRES  
ZÉRO CHÔMEUR  
DE LONGUE  
DURÉE**

### PROJET TERRITOIRE ZERO CHOMEUR DE LONGUE DUREE

Une permanence est assurée tous les jeudis de 10h à 17h au local "Point Rencontre Accueil Emploi" en face de la mairie de Saint-Thégonnec. Un bénévole de l'association *Droit à l'Emploi Saint-Thé-Loc* accueille et informe toutes les personnes intéressées par le projet et, en premier lieu, les personnes privées d'emploi.

**Des bénévoles passent actuellement à votre domicile pour vous présenter le projet et recueillir vos idées, besoins, activités à créer sur notre commune. Merci de leur réserver le meilleur accueil possible. Tél. : 09 75 32 01 73.**

**Mail : [droitalemploi.saint.the.loc@gmail.com](mailto:droitalemploi.saint.the.loc@gmail.com)**

**Facebook : <https://www.facebook.com/TZCLDSaintTheLoc>**

### FILM : NOUVELLE CORDEE

Une projection du film "Nouvelle cordée" de Marie-Monique Robin est prévue le 5/12/2019 à 20h au cinéma La Salamandre à Morlaix.

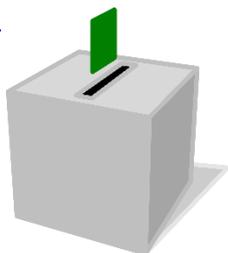
Il retrace la mise en place et le suivi au quotidien, sur une période de trois ans, du projet "Territoire zéro chômeurs de longue durée" à Mauléon dans les Deux-Sèvres. Ce film permettra de répondre à certaines de vos interrogations. La projection sera suivie d'un débat.



## ELECTIONS MUNICIPALES DE 2020

Les élections municipales auront lieu **les 15 et 22 mars 2020**. Les communes doivent informer les usagers pour assurer l'inscription sur les listes électorales de leurs habitants.

- L'inscription est désormais possible jusqu'au 6<sup>ème</sup> vendredi précédent le scrutin. Pour les municipales 2020, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales **jusqu'au 7 février 2020** (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédant le scrutin). La date du 31 décembre n'est donc plus impérative.
- La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>
- Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site <https://www.service-public.fr/>.



## LES TEMPS D'EVEIL

Ces temps d'animations, proposés au centre multi-accueil Ti Ar Bleizig, sont ouverts aux jeunes enfants accompagnés d'un.e assistant.e maternel.le, garde à domicile, parent, grand-parent...

Les dates pour ce trimestre : mardi 26 novembre et mardi 3 décembre.

**Les inscriptions pour le trimestre se font par téléphone en contactant le Relais Petite Enfance au 02 98 88 17 34. Toutes les informations concernant ces animations ainsi que les autres actions proposées par le Relais Parents Assistantes Maternelles du Territoire de Morlaix sont sur le site Internet : [www.rpam-morlaix.com](http://www.rpam-morlaix.com).**

## FEST-NOZ AMNESTY INTERNATIONAL

C'est le 30<sup>ème</sup> anniversaire du grand Fest-Noz du 31 décembre organisé par l'association Bloaz Nevez qui œuvre en faveur des droits humains au profit du groupe Amnesty International de Morlaix. Il se déroulera pour la 19<sup>ème</sup> fois en Saint-Thégonnec. Cette année, en lien avec les 30 ans de la convention des droits de l'enfant, 10 cas de jeunes de moins de 25 ans seront présentés sur les pétitions « à signer » au stand Amnesty le soir du Fest-Noz de la Saint-Sylvestre (2805 signatures récoltées l'an dernier).

La soirée se déroule dans les deux salles et permet ainsi aux danseurs d'avoir plus d'espace pour danser et de circuler d'une salle à l'autre selon le passage des musiciens.

Grande Scène : Loened Fall, War-Sav, Mo'jo, Nostrad, Gauchard/Cloarec.

Deuxième Scène : K.L.B, Breudeur Ar Braz, Tyset, Cornec/Trebaol, Re Disoursis, Mahe et Compere.

Le Fest-Noz débute à 21h45 jusqu'à l'aube. La salle est ouverte dès 21h15. Entrée : 12 euros (gratuit pour les moins de 14 ans). Billetterie sur place (possibilité de paiement par carte bancaire), ou en ligne sur [www.billetweb.fr/fest-noz-amnesty-saint-thegonnec](http://www.billetweb.fr/fest-noz-amnesty-saint-thegonnec).

Sandwichs, crêpes chaudes toute la nuit. Le verre du Nouvel An et la soupe à l'oignon sont offerts.

## DECLARATION DES RUCHES

Tout apiculteur est tenu de déclarer chaque année **entre le 1er septembre et le 31 décembre** les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre et leurs emplacements. Toute colonie doit être déclarée, quelle que soit sa taille (en ruches, ruchettes, ruchettes de fécondation/nuclei). Cette déclaration concourt à une meilleure connaissance du cheptel apicole français et participe à sa gestion sanitaire, notamment face à la menace que représente le parasite *aethina tumida*. Elle permet également d'obtenir des aides européennes dans le cadre du plan apicole européen qui soutient la réalisation d'actions en faveur de la filière apicole française.

**Déclaration en ligne** : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>

## LA MISSION LOCALE DU PAYS DE MORLAIX

Un "espace jeunes" accueille les jeunes de 16 à 25 ans qui ont besoin d'informations, de conseils et de soutien dans leur orientation sociale et professionnelle. Des permanences de Yoann Dutertre ont lieu à 14 h, à la mairie de Saint-Thégonnec, un mardi après-midi sur deux, les semaines paires. Contact : 02 98 15 15 50.

**La prochaine permanence aura lieu le mardi 26 novembre.**

## QUE FAIRE DE SES DECHETS DE NOËL ?

Les fêtes de fin d'année approchent, on prépare les cadeaux, on s'apprête à recevoir la famille et les amis, les déchets sont bien loin de nos préoccupations et pourtant c'est à cette période que notre production de déchets augmente. Suivez le guide « Le Père-Noël n'est pas une ordure » disponible dans les magasins et dans votre mairie en cette période de fêtes.

Quelques rappels s'imposent :

- Dans la famille des plastiques, seuls les bouteilles et flacons plastiques sont à trier. Les barquettes et films plastiques sont à déposer aux ordures ménagères.
- Et mes cartons de jouets, d'électroménagers ? Soit je les dépose en déchèterie, soit je les déchire en morceaux pour qu'ils rentrent dans le conteneur de tri (ou sacs jaunes).
- Les déchets électriques et électroniques : on vous a offert un nouveau matériel informatique, des jouets, etc ? Vous ne voulez plus de l'ancien ? Pensez à le donner à des associations caritatives ou, s'il est hors d'usage, déposez-le en déchèterie à l'endroit prévu. Cette consigne est valable pour tous les objets fonctionnant à piles ou à l'électricité, petits ou grands !
- Le sapin de Noël : à déposer en déchèterie où il sera broyé puis composté... et aura ainsi une seconde vie ! Mais n'oubliez pas de retirer les guirlandes et autres décorations.

**A noter que comme l'an dernier, l'association les Jardins de Penfo organisera une journée de broyage des sapins sur la commune.**

Pensez à votre cadre de vie : pas de déchets en vrac ou des sacs au pied des conteneurs.

**Le défi familles zéro déchet est renouvelé en 2020, Morlaix Communauté recrute !**

Une nouvelle année va commencer, c'est le moment des bonnes résolutions ! Et si vous évitiez toutes ces contraintes de tri en adoptant le mode de vie zéro déchet ? Plus de 200 familles s'y sont déjà engagées depuis deux ans sur le territoire de Morlaix Communauté, les résultats sont bluffants : - 45 % de déchets en moins et -15 % sur le budget courant !

**Un doute ? Une question ? 0 800 130 132 (numéro vert gratuit) ou [www.morlaix-communaute.bzh](http://www.morlaix-communaute.bzh)**